

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 31 octobre 2024

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 septembre 2024

La Banque nationale suisse (BNS) enregistre un bénéfice de 62,5 milliards de francs pour les trois premiers trimestres de 2024.

Le bénéfice réalisé sur les positions en monnaies étrangères s'est élevé à 52,4 milliards de francs. Le stock d'or a généré une plus-value de 16,6 milliards de francs. Les positions en francs ont enregistré une perte de 6,2 milliards de francs.

Le résultat de la Banque nationale dépend principalement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible d'en tirer des conclusions pour le résultat de l'exercice en cours.

Bénéfice sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé un bénéfice de 52,4 milliards de francs.

Le produit des intérêts s'est élevé à 8,3 milliards de francs, celui des dividendes, à 2,4 milliards, et les charges d'intérêts ont atteint 0,8 milliard. Les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont enregistré des gains de cours de 6,7 milliards de francs, et les titres de participation et instruments de participation, de 27,9 milliards. De leur côté, les gains de change se sont élevés à 7,9 milliards de francs.

Plus-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une plus-value de 16,6 milliards de francs. Fin septembre 2024, le prix du kilogramme d'or s'élevait à 71 571 francs (fin 2023: 55 593 francs).

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Perte sur les positions en francs

Les positions en francs ont enregistré une perte de 6,2 milliards de francs.

Ce montant se compose principalement de la rémunération des avoirs à vue en comptes de virement (5 milliards). Les opérations destinées à résorber des liquidités ont entraîné des charges d'intérêts de 1,4 milliard de francs. La BNS résorbe des liquidités en concluant des pensions de titres et en émettant ses propres titres de créance. Le produit des intérêts des prêts gagés s'est élevé à 0,2 milliard de francs.

Provision pour réserves monétaires

Au 30 septembre 2024, la BNS a réalisé un bénéfice de 62,5 milliards de francs, avant l'attribution à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de la dotation effectuée pour l'exercice en cours sera fixé en fin d'année.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Variation
Résultat sur l'or		16 613,4	1 071,8	+ 15 541,6
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	1	52 384,5	7 010,5	+ 45 374,0
Résultat sur les positions en francs	2	- 6 215,1	- 6 088,7	- 126,4
Autres résultats		12,1	7,8	+ 4,3
Résultat brut		62 795,0	2 001,4	+ 60 793,6
Charges afférentes aux billets de banque		- 26,2	- 27,6	+ 1,3
Charges de personnel		- 152,6	- 146,3	- 6,3
Autres charges d'exploitation		- 115,8	- 113,5	- 2,3
Amortissements sur les immobilisations corporelles		- 23,3	- 26,5	+ 3,2
Résultat intermédiaire		62 477,1	1 687,6	+ 60 789,5

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour le troisième trimestre 2024¹

En millions de francs

	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Variation
Résultat sur l'or	4 411,5	- 131,9	+ 4 543,4
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	3 080,6	- 9 156,2	+ 12 236,8
Résultat sur les positions en francs	- 1 729,6	- 2 657,8	+ 928,2
Autres résultats	9,5	7,9	+ 1,6
Résultat brut	5 772,0	- 11 938,0	+ 17 710,0
Charges afférentes aux billets de banque	- 7,8	- 8,6	+ 0,8
Charges de personnel	- 51,1	- 48,7	- 2,4
Autres charges d'exploitation	- 31,9	- 32,0	+ 0,1
Amortissements sur les immobilisations corporelles	- 7,3	- 8,7	+ 1,4
Résultat intermédiaire	5 673,9	- 12 036,0	+ 17 709,9

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 30 septembre 2024¹

Actif

En millions de francs

	30.09.2024	31.12.2023	Variation
Or	74 431,1	57 817,7	+ 16 613,4
Placements de devises ²	738 256,7	677 395,8	+ 60 860,9
Position de réserve au FMI	1 658,9	1 885,2	- 226,3
Moyens de paiement internationaux	10 738,4	10 901,8	- 163,4
Crédits d'aide monétaire	1 497,0	745,3	+ 751,7
Créances en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Titres en francs	3 974,9	3 852,3	+ 122,6
Prêts gagés	1 861,5	40 306,5	- 38 445,0
Immobilisations corporelles	445,3	450,6	- 5,3
Participations	130,4	130,4	0,0
Autres actifs	747,0	1 158,6	- 411,6
Total	833 741,1	794 644,1	+ 39 097,0

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 30 septembre 2024, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises à hauteur de 22,3 milliards de francs (contre 22,8 milliards au 31.12.2023). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*, entraînant un accroissement du bilan.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	30.09.2024	31.12.2023	Variation
Billets de banque en circulation	72 022,5	76 321,4	-4 298,9
Comptes de virement des banques résidentes	444 714,2	449 439,5	-4 725,3
Engagements envers la Confédération	21 750,4	15 398,3	+ 6 352,1
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	13 557,5	5 944,8	+ 7 612,7
Autres engagements à vue	5 802,6	2 142,6	+ 3 660,0
Engagements en francs résultant de pensions de titres	67 889,9	61 667,8	+ 6 222,1
Propres titres de créance	49 626,9	86 699,7	-37 072,8
Engagements en monnaies étrangères	22 342,4	22 858,5	- 516,1
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	10 099,2	10 100,5	- 1,3
Autres passifs	874,5	1 487,1	-612,6
Fonds propres			
Provision pour réserves monétaires ¹	115 771,7	105 247,0	+ 10 524,7
Capital	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ²	-53 212,8	-39 504,0	- 13 708,8
Résultat de l'exercice 2023	-	-3 184,1	+ 3 184,1
Résultat intermédiaire	62 477,1		+62 477,1
Total des fonds propres	125 061,0	62 583,9	+ 62 477,1
Total	833 741,1	794 644,1	+ 39 097,0

1 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice. L'augmentation d'environ 10,5 milliards de francs correspond au montant attribué au titre de l'exercice 2023.

2 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2023 au 30.09.2023
Fonds propres en début de période¹	62 583,9	65 768,0
Versement d'un dividende aux actionnaires ²	–	–
Distribution à la Confédération et aux cantons ²	–	–
Résultat intermédiaire	62 477,1	1 687,6
Fonds propres en fin de période	125 061,0	67 455,6

1 Les fonds propres en début de période se composent du capital, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

2 Du fait de la perte portée au bilan, il n'est procédé à aucun versement de dividende ni à aucune distribution à la Confédération et aux cantons durant l'exercice en cours et durant l'exercice précédent.

Cours de conversion et prix de l'or

	30.09.2024 En francs	31.12.2023 En francs	2024 Variation En %	30.09.2023 En francs	31.12.2022 En francs	2023 Variation En %
1 euro	0,9431	0,9276	+ 1,7	0,9668	0,9860	– 1,9
1 dollar des États-Unis	0,8442	0,8382	+ 0,7	0,9138	0,9223	– 0,9
100 yens	0,5900	0,5923	– 0,4	0,6123	0,6998	– 12,5
1 livre sterling	1,1302	1,0674	+ 5,9	1,1163	1,1140	+ 0,2
1 dollar canadien	0,6252	0,6338	– 1,4	0,6784	0,6810	– 0,4
1 kg d'or	71 571,19	55 593,39	+ 28,7	54 971,63	53 941,10	+ 1,9

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Annexe

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ils s'en écartent lorsque ces recommandations entrent en contradiction avec la LBN ou lorsqu'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale ne dresse pas de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité de banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2023, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 septembre 2024 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Cette information n'étant pas pertinente pour la Banque nationale en raison des dispositions légales spéciales qui la régissent, le résultat par action n'est pas mentionné. C'est la LBN qui définit les droits des actionnaires de la Banque. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient ensuite pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons. Le résultat par action n'est donc pas mentionné ici.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre 1: Résultat des positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Variation
Placements de devises	52 289,7	7 029,0	+45 260,7
Position de réserve au FMI	53,7	-19,7	+73,4
Moyens de paiement internationaux	22,9	6,0	+16,9
Crédits d'aide monétaire	18,2	-4,8	+23,0
Total	52 384,5	7 010,5	+45 374,0

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Variation
Produit des intérêts	8 309,6	7 677,0	+632,6
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	6 683,8	-4 159,8	+10 843,6
Charges d'intérêts	-750,3	-787,0	+36,7
Produit des dividendes	2 406,4	2 933,9	-527,5
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	27 855,5	20 543,3	+7 312,2
Gains/pertes de change	7 903,3	-19 174,3	+27 077,6
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	-23,7	-22,6	-1,1
Total	52 384,5	7 010,5	+45 374,0

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat des positions en francs**Ventilation selon la provenance**, en millions de francs

	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Variation
Comptes de virement	- 4 972,3	- 5 390,4	+ 418,1
Titres en francs	149,7	124,6	+ 25,1
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	0,0	2,5	- 2,5
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	- 760,9	- 741,2	- 19,7
Prêts gagés ¹	237,8	1 228,5	- 990,7
Engagements envers la Confédération	- 194,3	- 180,6	- 13,7
Propres titres de créance	- 671,0	- 1 126,8	+ 455,8
Autres positions en francs	- 4,2	- 5,2	+ 1,0
Total	- 6 215,1	- 6 088,7	- 126,4

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Variation
Produit des intérêts ¹	268,1	1 259,0	- 990,9
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	130,8	110,7	+ 20,1
Charges d'intérêts	- 6 602,7	- 7 444,4	+ 841,7
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	- 11,4	- 14,0	+ 2,6
Total	- 6 215,1	- 6 088,7	- 126,4

¹ En 2023, ce poste comprenait aussi le produit des intérêts des prêts fondés sur le droit de nécessité (voir *Rapport de gestion 2023*, page 187).